

Vous êtes une personne retraitée ou en situation de handicap, le CCAS de la ville de Colombes met à votre disposition, un panel de services permettant de faciliter votre vie quotidienne à domicile.



Le maintien à domicile

AIDE dans les actes de la vie courante

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas
- Aide à la mobilisation,...

AIDES ménagères et domestiques

- Entretien du logement, repassage, vitres
- Aide à la préparation des repas, livraison des courses,...

ACCOMPAGNEMENT relationnel et social

- Aide aux démarches administratives
- Accompagnement dans les sorties, achats, promenades
- Lecture, compagnie, soutien moral,...



la télé-assistance

Le CCAS vous apporte également une réponse aux sentiments d'insécurité et d'isolement par la télé-assistance. Ce dispositif consiste à transmettre un appel envoyé par la personne en situation de détresse au moyen d'un médaillon portatif à un centre de veille qui lance l'intervention appropriée (famille, voisinage, pompiers...).

Avoir de l'aide 24h sur 24h



Le portage de repas

Par ailleurs, vous pouvez recevoir à votre domicile un plateau repas pour le déjeuner du lundi au dimanche (livraisons du lundi au vendredi) **en appelant le 01 47 60 41 64**



Les foyers restaurant

Ces foyers vous permettent de venir déjeuner avec d'autres personnes du quartier dans un cadre convivial.

• **36, rue du Maréchal Joffre**
01 47 82 13 36

• **45, rue Jules Michelet**
01 47 84 49 25

